

● ENTRETIENS
DU XXI^E SIÈCLE
VERS UN
CONTRAT MONDIAL

● ÉDUCATION
POUR LA PAIX
L'ÉCOLE
DE LA RÉSISTANCE

● COMMUNICATION
À QUI
PROFITE
INTERNET ?

● HABITAT
ISTANBUL :
RESTAURER LE BÂTI
ET LE SOCIAL

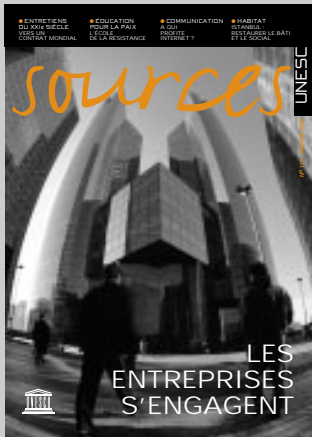
Sources

UNESCO

N° 119 - JANVIER 2000

LES
ENTREPRISES
S'ENGAGENT





sources UNESCO

est un mensuel publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.
Tél : (+33 01) 45 68 45 37
Fax : (+33 01) 45 68 56 54.

Retrouvez **Sources UNESCO** sur : <http://www.unesco.org/sources>

Les éditions en anglais et en français sont entièrement produites au Siège ; l'édition en espagnol avec le Centre UNESCO de Catalogne, Mallorca 285, 08037 Barcelone, Espagne ; l'édition en chinois avec l'Agence Xinhua, 57 Xuanwumen Xidajie, Beijing, Chine ; l'édition en portugais avec la Commission nationale pour l'UNESCO, Avenida Infante Santo N° 42 - 5°, 1300 Lisbonne Portugal.

Directeur de la publication :
René Lefort.

Rédactrice en chef :
Sue Williams.

Secrétaire de rédaction :
Monique Perrot-Lanaud.

Rédaction :
Nadia Khouri-Dagher,
Cristina L'Homme,
Ann-Louise Martin.

Version espagnole :
Lluís Garcia (Barcelone),
Liliana Sampedro (Paris).

Mise en page, illustrations, infographie :
Fiona Ryan-Jacqueron,
Gisèle Traiano.

Impression : Maulde & Renou.
Distribution par les Services spécialisés de l'UNESCO.

sources UNESCO

POUR S'ABONNER : Journalistes, organisations internationales et non gouvernementales, associations et autres organismes travaillant dans les domaines de compétence de l'UNESCO peuvent s'abonner gratuitement en écrivant à :
SOURCES UNESCO, Abonnements,
31 rue François-Bonvin, 75732 Paris cedex 15
Tél. (33 01) 45 68 45 37.
Fax : (+33 01) 45 68 56 54.

SOMMAIRE



Les citoyens demandent aux entreprises de les prendre en compte .

PARTENARIAT

► **Les entreprises s'engagent**
Les entreprises se sentent-elles socialement responsables ? De plus en plus, le secteur privé se lance dans le développement durable.

.....4

ENTRETIENS DU XXI^E SIÈCLE

► **Vers un contrat mondial**
Des grands penseurs débattent sur le besoin de changements et les défis à relever au XXI^e siècle.

.....10

EN BREF

Des informations sur l'action de l'UNESCO à travers le monde ainsi que sur ses publications et matériels audiovisuels.

.....16

ÉDUCATION POUR LA PAIX

L'école de la résistance

Les Mères de la Place de Mai d'Argentine reçoivent le prix UNESCO 1999 de l'Éducation pour la paix.

.....20

COMMUNICATION

À qui profite internet ?

Le débat sur la régulation d'internet se poursuit.

.....21

HABITAT

Istanbul : restaurer le bâti et le social

La réhabilitation de deux quartiers anciens d'Istanbul profite aux habitants les plus pauvres.

.....22



La mondialisation à deux visages.



«La paix n'existe pas sans justice et vérité».



Un artisan à Fener et Balat, dans le vieil Istanbul.

Couverture:

© Christian Zachariasen

Ce mensuel, destiné à l'information, n'est pas un document officiel de l'UNESCO.
Tous les articles peuvent être librement reproduits. L'envoi à la rédaction d'une copie de l'article reproduit et mentionnant la source, est demandé. Les photos sans le signe © sont disponibles gratuitement pour les médias sur simple demande adressée à la rédaction.

UN XXI^E SIÈCLE ÉTHIQUE



© FIRELY PRODUCTIONS / THE STOCK MARKET

// Nous sommes arrivés à ce XXI^e siècle tant attendu. Mais ce « nous » est loin d'être universel, puisque ce nouveau millénaire n'est pas nouveau pour tout le monde. Pour les Musulmans, nous sommes dans l'année 1420 de l'Hégire. Pour les Bouddhistes, c'est l'an 2542. Et sur le calendrier juif, nous sommes en 5760. Pour de nombreux peuples, janvier 2000 est un mois ordinaire.

Le passage à l'an 2000 n'en reste pas moins hautement symbolique. Le XXI^e siècle s'est construit dans l'inconscient collectif comme l'ère de la science-fiction, où la technologie serait reine. Que l'on songe par exemple au film de Stanley Kubrick, *2001, l'odyssée de l'espace*. Il

ya incontestablement des éléments de vérité dans cette vision, ainsi qu'en atteste la croissance d'internet et des mondes « virtuels ». Cependant, pour la grande majorité, cette science-fiction n'est pas encore devenue la réalité, et quelques statistiques suffiront à le rappeler. Ainsi, 790 millions de personnes souffrent toujours de la faim, et 1,5 milliard n'ont toujours pas accès à l'eau potable. Douze millions d'enfants de moins de cinq ans meurent chaque année, essentiellement de maladies que l'on peut prévenir. Près d'un milliard de personnes sont toujours illettrées, et 130 millions d'enfants restent exclus de l'école. Bien que ces chiffres soient en

cours d'amélioration, le fossé Nord-Sud demeure effrayant, et ne cesse de se creuser : en 1997, l'écart de revenu entre les 20 % de la population vivant dans les pays les plus riches et les 20 % vivant dans les plus pauvres, était de 74 contre 1, alors qu'il était de 60 contre 1 en 1990 et de 30 contre 1 en 1960.

La technologie de pointe, qui est devenue comme l'emblème du XXI^e siècle, peut être un outil efficace pour atteindre un développement plus harmonieux et durable, et pour redresser

La technologie ne sera efficace que si son usage peut s'enraciner sur des fondations éthiques fortes.

les inégalités entre peuples et nations. Mais elle n'est qu'un outil. Et elle ne sera efficace que si son usage peut s'enraciner sur des fondations éthiques fortes. De plus en plus, des voix s'élèvent pour réclamer que cette dimension éthique soit prise en

compte, qu'il s'agisse du commerce, de l'environnement, de l'application des découvertes scientifiques ou du partage du savoir. Peut-être est-ce là la véritable révolution qui marque notre entrée dans le troisième millénaire. Et les entreprises et les gouvernements, soucieux de leur image et de l'opinion des consommateurs et des électeurs, se montrent de plus en plus attentifs et désireux de tenir compte des réactions des citoyens. Peut-être que cette dimension éthique est la véritable révolution qui marque notre entrée dans le troisième millénaire.

//

Sue Williams

L'équipe de Sources souhaite à tous ses lecteurs et lectrices une très bonne année 2000 !

LES ENTREPRISES S'ENGAGENT

De plus en plus, les grandes entreprises sont appelées à jouer un rôle dans le développement durable. Dans cette perspective, l'UNESCO ouvre peu à peu ses portes au secteur privé, en l'invitant à nouer des partenariats qui, à long terme, s'avèrent profitables.

Il n'y aura pas de développement durable sans participation du secteur privé», affirme Gisbert Glaser, coordinateur des programmes pour l'environnement de l'UNESCO. On comprend aisément pourquoi.

La mondialisation et l'économie de marché favorisent la croissance de multinationales dotées d'un plus grand pouvoir que les États dans lesquels elles font des affaires : quelque 500 entreprises contrôlent un tiers du PNB mondial ainsi que les trois quarts du commerce international. De ce fait, elles contrôlent aussi une bonne part des ressources vitales et exercent une influence sur la vie de centaines de millions de personnes.

Lors de la réunion de l'OMC à Seattle, les consommateurs, les écologistes et les militants des droits humains ont exigé un changement de cap du secteur privé.

Elles sont à l'origine de quelques-uns des plus graves problèmes sociaux et environnementaux actuels, et jouent un rôle prédominant dans la production de valeurs et d'images.

Sous la pression de consommateurs plus exigeants, comme de gouvernements soucieux de rassurer leurs électeurs et brandissant des arguments irréfutables en faveur du changement, les grandes entreprises semblent vouloir améliorer leur conduite.

«*Depuis quelques années, les attitudes évoluent dans le monde des affaires, confirme John Elkington, président de SustainAbility, un cabinet de consultants britannique. De plus en plus de sociétés s'efforcent d'intégrer les trois grands principes du développement durable : respect de l'environnement, justice sociale et prospérité économique. Après avoir, à la fin des années 80, nommé des responsables de la santé, de la sécurité et de l'environnement, les compagnies se dotent aujourd'hui de vice-présidents chargés du développement durable.*»

Le pouvoir de l'opinion

«*Le concept de responsabilité sociale des entreprises (ou «CSR», Corporate Social Responsibility) suscite un intérêt croissant», explique Stephanie Hanford, ex-chef de projet du Conseil national des entreprises pour un développement durable, basé à Genève, qui rassemble plus de 120 entreprises souhaitant «devenir les leaders économiques du développement durable». «Cette responsabilité sociale des entreprises», poursuit-elle, concerne d'abord «les droits humains, le droit du travail, les relations fournisseurs-environnement, la formation et la corruption.*»

Sur le front de l'environnement, l'expérience montre que l'industrie peut s'amender dès que s'exerce une pression suffisante. Plusieurs prix récompensent aujourd'hui la



© GEORGES BARTOLI/MAXPPP

politique de développement durable de la Shell. Pourtant, en 1995, le pétrolier était encore la cible des attaques de la presse et de l'opinion, en raison du naufrage d'une plateforme de forage en mer du Nord et, au Nigéria, de sévères atteintes à l'environnement ainsi que de son silence lors de l'exécution de l'opposant politique Ken Sana Wiwa. Aujourd'hui, la compagnie affiche son adhésion au protocole de Kyoto (imposant la réduction des émissions de monoxyde de carbone) et investit dans le développement d'énergies renouvelables. Selon *Tomorrow*, magazine économique spécialisé dans l'environnement, la consommation d'eau de la sidérurgie américaine a baissé de 95 % au cours des dernières années et celle des moulins à papier allemands les plus récents de 99 % en vingt-cinq ans.

Nouvelle génération

Ces progrès se limitent aux sociétés qui ont une notoriété à défendre. Le World Resources Institute de Washington estime que moins de 20 % des entreprises nord-américaines et européennes ont pris des mesures concrètes pour «*améliorer leurs performances environnementales*». Même Chad Holliday, PDG du géant de la chimie DuPont et tout nouveau président du WBSCD, reconnaît que les progrès restent dérisoires.

«*Le changement viendra avec une nouvelle génération d'ingénieurs, de dirigeants et de cadres formés aux questions*

d'environnement», explique Gisbert Glaser. Pourtant, bien que l'éco-efficacité ait fait ses preuves (elle accroît les profits, réduit les coûts et favorise l'innovation), cette approche reste largement absente des enseignements. Ainsi, aux États-Unis, 37 des 50 premières écoles de commerce abordent des sujets liés à l'environnement dans leur programme de MBA, mais 16 % seulement d'entre elles intègrent l'environnement dans leur formation de base.

Mutation

L'UNESCO veut favoriser cette prise de conscience. Elle y contribue par son réseau international de chaires universitaires qui, de la Belarus au Zimbabwe, traitent de la protection de l'environnement, du développement durable ou des droits de l'homme ; par son programme UNISPAR, qui promeut la coopération entre les universités et l'industrie ; enfin, par la multiplication de partenariats impliquant les entreprises dans la protection du patrimoine culturel ou le développement de l'éco-tourisme. Mais les initiatives du monde des affaires restent indispensables. Comme l'écrivait le philosophe américain Eric Hoffer : «*En période de mutation, les élèves sont les dépositaires du futur. Avec tout leur savoir, les maîtres sont prêts pour vivre dans un monde qui n'existe plus*».

Sue Williams



© GREENPEACE/SIPA PRESS

Shell a réagi après le naufrage de la plateforme Brent Spar.

Des exigences incitatives

Monter un partenariat avec l'UNESCO, est-ce s'acheter une conscience ? «*C'est certainement un plus pour les entreprises privées, surtout les grandes marques qui ont besoin de maintenir une certaine image*», reconnaît Jesús Villanueva, responsable à l'UNESCO de la Division du financement privé. L'Organisation peut aussi aider les entreprises à pénétrer de nouveaux marchés. Mais pas n'importe quelles entreprises : l'UNESCO ne peut traiter avec celles qui ne respectent pas les droits humains ou qui sont impliquées dans la production ou la distribution d'armes ou de pièces d'armement, d'alcool, de tabac, de

drogues ou de narcotiques. Sont exclues également les entreprises impliquées dans des pratiques néfastes pour l'environnement ; celles qui sont en procès avec le gouvernement ou des autorités publiques ; celles qui sont ou qui ont été poursuivies pour activités illégales ; ou des entreprises domiciliées dans des pays sanctionnés par les Nations Unies. La plupart des accords avec le secteur privé prennent la forme d'accords de licence : une entreprise finance un projet et, en contrepartie, utilise le logo ou le "label" UNESCO dans son marketing et sa publicité. Ainsi, Aktion Saubere Landschaft (ASA – Campagne pour un pays

propre), groupement de 11 sociétés allemandes, va offrir plus d'un million de dollars en 2000 et 2001 à des activités destinées à développer la conscience environnementale des



Le site protégé de Bahla, à Oman, gravé sur une montre Boucheron.

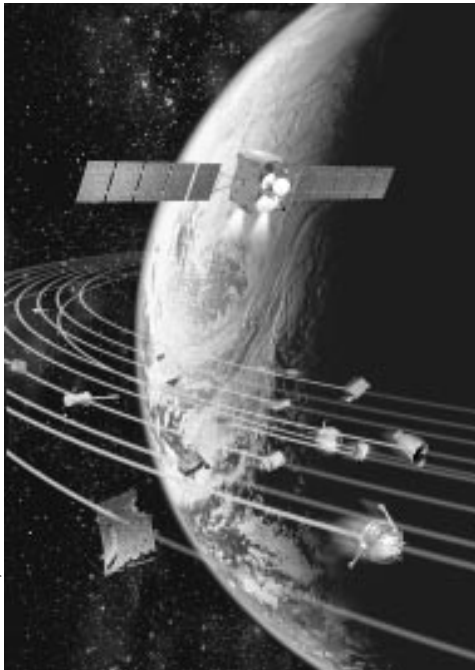
jeunes. Boucheron, un joaillier français, a produit une série limitée de montres dont les motifs gravés illustrent des sites inscrits sur la liste du Patrimoine mondial en danger. Les bénéfices des

ventes serviront à financer la restauration de deux de ces sites. Le groupe L'Oréal/Helena Rubinstein finance un prix bisannuel destiné à encourager les femmes à devenir scientifiques, cependant que plusieurs entreprises japonaises, dont NKK, Mitsubishi et Honda, parrainent des chaires UNESCO dans la région Asie-Pacifique. Et la société japonaise Kasai a consacré 10 % des bénéfices réalisés sur sa nouvelle ligne de sacs à main et de sacs à dos à la construction d'une école à Panama et à la reconstruction d'écoles détruites par l'ouragan Mitch au Honduras et au Costa Rica.

S. W.



L'éthique, l'affaire de tous



Espace dépotoir : qui est responsable ?

Les débris d'une station spatiale s'écrasent sur Terre et tuent plusieurs personnes. L'opinion, scandalisée, manifeste contre les sociétés spatiales privées et publiques, qui se révèlent complètement prises au dépourvu.

Ce scénario catastrophe a alimenté la réflexion des participants au séminaire Éthique de l'espace, qui s'est tenu à Paris, en septembre dernier. Cette manifestation était co-organisée par l'UNESCO et l'Agence spatiale européenne, dans le cadre des activités de la Commission mondiale pour l'éthique de la science et des technologies (COMEST). Elle illustre la façon dont COMEST travaille avec le secteur privé, puisqu'aux côtés de membres de la National Aeronautics and Space Administration (NASA) et du Centre national d'études spatiales français (CNES), elle réunissait les représentants des entreprises Aérospatiale-Matra, Arianespace ou Alenia Aerospazio.

Besoin de règles

«*Les responsables n'ont pas toujours le recul nécessaire pour envisager toutes les implications d'une décision*, explique la présidente de COMEST, Vigdís Finnbogadóttir. *C'est pourquoi la Commission jouera un rôle de conseil auprès des décideurs, publics et privés, confrontés à des choix qui exigent une réflexion éthique serrée et pouvant avoir un impact sur la société.*

Le groupe de travail sur l'Éthique de l'espace vise à définir un ensemble de principes

éthiques et à ouvrir les débats au public, par exemple sur le devenir des débris d'engins spatiaux. Les acteurs du secteur privé sont concernés au premier chef : «*Il ressort de nos discussions*, poursuit Vigdís Finnbogadóttir, *qu'il est de leur intérêt de participer à l'élaboration de principes éthiques, en identifiant et en gérant les risques liés aux produits qu'ils fabriquent.*»

La société de l'information a elle aussi besoin de règles éthiques et les scientifiques, qui sont parmi les plus importants créateurs d'informations, se trouvent aujourd'hui directement confrontés aux aspects commerciaux liés à la propriété de leurs idées. L'Association américaine pour le progrès de la science (AAAS) va interroger ses jeunes membres sur le type de problèmes éthiques qu'ils pensent rencontrer dans l'avenir. COMEST mettra en place un groupe de travail pour étudier les résultats de l'enquête.

Dans ce débat, l'implication du secteur privé est primordial, puisqu'il domine les technologies de l'information. «*Le secteur privé est un partenaire actif, parce qu'il écoute*, insiste Vigdís Finnbogadóttir. *Peut-être discrètement, mais il écoute.*»

Écouter

L'importance de l'écoute et la nécessité d'espaces internationaux de dialogue a été mise en évidence en octobre 1998, lorsque la pression et les critiques de l'opinion publique mondiale ont obligé la compagnie agro-alimentaire Monsanto à suspendre la commercialisation de semences génétiquement modifiées par le procédé «terminator». «*Nous avons oublié d'écouter*», admettait Robert Shapiro, responsable de Monsanto. Dans les sciences de la vie tout particulièrement, à mesure que le rythme des découvertes s'accélère, l'interdépendance entre les questions économiques et sociales apparaît plus clairement. Ainsi, bien que la Déclaration universelle de l'UNESCO sur le génome humain et les droits de l'homme affirme que «*le génome humain dans son état naturel ne saurait être la source de gains financiers*», une société américaine, Celera, déclare avoir isolé plus de 75 % des milliards de séquences codées de l'ADN, prenant une avance considérable sur le projet «Génome humain» financé par des fonds publics. Celera compte déposer des demandes de brevets pour 6500 de ses découvertes. John Sulston, directeur du Centre Sanger, un institut de recherches britannique partie prenante d'un consortium public, remarque : «*Si, en 2003, chaque gène est contrôlé par un laboratoire privé pour vingt ans, la médecine n'y trouvera pas son compte.*»

COMEST EST...

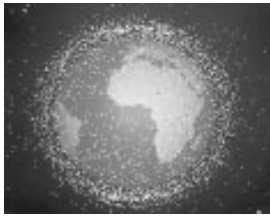
un forum créé par l'UNESCO pour :

- conseiller les décideurs sur des questions éthiques dans les domaines de l'énergie, de l'eau, de l'espace et de l'information ;
- détecter les risques dans ces secteurs ;
- promouvoir le dialogue entre la communauté scientifique, les décideurs et le public.

LE COMITÉ INTERNATIONAL DE BIOÉTHIQUE EST...

un comité permanent créé par l'UNESCO pour :

- favoriser la réflexion sur les enjeux éthiques et juridiques des recherches dans les sciences de la vie ;
- encourager les actions de sensibilisation de l'opinion, des milieux spécialisés et des décideurs publics et privés intervenant dans le domaine de la bioéthique ;
- suivre l'application de la Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme.



© ESA/ESOC

Après les océans et l'air, l'espace.

Le Comité international de bioéthique (CIB) de l'UNESCO a précisément été créé pour traiter ce type de dilemmes éthiques soulevés par les sciences de la vie. La dernière session du CIB, en décembre 1998, à Noordwijk (Pays-Bas), a donné à des représentants du secteur privé (Pharming Group NV, Smithkline, Beecham, Glaxo Wellcome) l'occasion d'exposer leur point de vue et de répondre aux questions du public. Yves Champey, de la Fondation Rhône-Poulenc Rorer, a souligné le besoin de communication : «*Je ne crois pas que l'industrie puisse dicter des règles éthiques. Notre rôle est de satisfaire les exigences de la société. Notre mission éthique consiste à remplir ce rôle au mieux de nos capacités.*» Mais, par ailleurs, il ajoutait : «*La médecine moderne met en jeu des décisions politiques et scientifiques, souvent liées à des considérations éthiques. Celles-ci doivent-elles se traduire par des lois ? Ou donner lieu à*

des recommandations ? Une chose est certaine : les politiciens doivent être formés dans ce domaine, parce que les décisions que nous attendons d'eux supposent un savoir et nous ne leur laissons pas le temps de l'acquérir.»

On pourrait dire la même chose pour les citoyens ordinaires. Beaucoup reste à faire. Lors de la session de la COMEST, en avril dernier, le professeur Inge Johanssen, président du Comité norvégien d'éthique des sciences et des technologies, déclarait : «*Comme d'autres pays, la Norvège n'a pas réussi à faire converger les efforts des défenseurs de l'environnement et des générations futures et ceux des défenseurs des intérêts économiques et sociaux de la génération actuelle. La tâche reste pourtant nécessaire, si nous voulons affronter les problèmes qui se posent à nous.*» ●

Ann-Louise Martin

Brésil : la croissance responsable

La production de sucre à partir de canne à sucre est très polluante. Elle génère, notamment lors de la combustion des résidus, des quantités importantes de dioxyde de soufre et de nitrogène, et de monoxyde et dioxyde de carbone. La Companhia Energetica Santa Elisa, troisième producteur brésilien de sucre et d'éthanol, a réduit considérablement ces émissions toxiques en généralisant un système de récolte sans brûlis : en 1998-1999, la moitié de sa récolte de canne à sucre se faisait sans brûlis, contre 30 % en 1996-97.

Santa Elisa est l'une des dix entreprises brésiliennes présentées comme modèles pour la gestion environnementale dans l'ouvrage que l'UNESCO vient de publier, *Les Entreprises brésiliennes se mettent au vert*¹. Il récapitule quatre ans d'un projet de

sensibilisation des petites et moyennes entreprises à l'environnement, qui associe le SEBRAE (Service brésilien d'appui aux micro et petites entreprises), l'ONG brésilienne SIGA, le programme «Éducation pour un environnement durable» de l'UNESCO ainsi que divers médias et institutions du pays.

Les préoccupations écologiques sont importantes au Brésil, qui a accueilli, en 1992, le Sommet de la Terre, et qui est l'un des «gardiens» de la forêt amazonienne, toujours sous surveillance internationale. Les partis écologiques et les ONG environnementales y sont très actifs. L'opinion publique est sensibilisée, tout comme les multinationales qui investissent dans ce pays. Deux tiers des entreprises de plus de 50 employés ont pris des mesures de protection de l'environnement.

Campagne d'information

Mais cette attitude est loin d'être la règle chez les plus modestes. Le projet a commencé par une enquête auprès de 300 d'entre elles. Les résultats sont alarmants : seules 9 % ont une politique de gestion environnementale, 10 % sont en train de la mettre en place et 79 % n'en ont aucune. La moitié ne font rien concernant leurs déchets, 46 % déclarent ne pas être conscientes des enjeux, et pour 38 % la législation est «*obscur et inadéquate*».

De quoi justifier une campagne d'information, d'abord sous la forme d'un supplément intitulé «*Gestion environnementale, l'engagement des entreprises*». Publié d'avril à mai 1996 par le quotidien économique *Gazeta Mercantil*, il traitait de la nécessité d'une politique environnementale, des stratégies possibles et de l'expansion du marché de l'écobusiness.

Au Brésil, les entreprises s'initient à la gestion environnementale.



© GAMMA/L. CAMPION

**La gestion
environnementale n'est pas
bon marché,
mais elle génère
des gains
financiers.**

Puis, en 1999, Futura, la chaîne éducative de TV Globo, a diffusé une série de 16 émissions sur les économies d'énergie, en partenariat avec Electrobras.

Parallèlement, 1500 entrepreneurs et cadres de la SEBRAE dans 50 villes ont reçu une formation à la gestion environnementale dispensée par SIGA. Le phénomène a fait bouler de neige et les entreprises sont aujourd'hui demandeuses de formation, explique Dalia Maimon, présidente de SIGA et co-auteur de l'ouvrage.

«*La gestion environnementale n'est pas bon marché, mais elle génère des gains financiers*», déclare l'un des nouveaux convertis, Flavio Aspese, directeur de la qualité chez Disbral, producteur d'asphalte. Sa société procède désormais au recyclage des eaux et à un contrôle régulier des véhicules qui limite les émissions toxiques et économise le carburant. Parmi les avantages, les conditions de travail des 50 employés se sont améliorées, l'optimisation des ressources a réduit les dépenses et l'entreprise a gagné en crédibilité auprès de ses clients et des

agences d'inspection. Un autre participant à la formation, Furg Hassenstein, de Novinco, une entreprise de menuiserie, rapporte quant à lui : «*Nos résidus de bois sont analysés chaque mois. Pour éviter le gaspillage, nous avons investi dans la sensibilisation des employés et dans un système automatique de calcul des coupes de bois*».

Le Brésil compte quelque 4 millions d'entreprises, dont deux tiers ont moins de 100 employés. Pour la majorité de celles-ci, qui n'ont pas à tenir compte de la pression d'actionnaires, d'acheteurs internationaux ni de budgets publicitaires, il ne reste qu'à parier sur leur volonté de participer à ce que l'économiste Ignacy Sachs appelait, dans les colonnes de la *Gazeta Mercantil*, «*une croissance responsable*». Le projet *Les entreprises brésiliennes se mettent au vert* est un pas dans cette direction. ●

Nadia Khouri-Dagher

1. *The Greening of Brazilian Business*, Dalia Maimon & Maria Cecilia Lustoso. En anglais et portugais. UNESCO/EPD. Fax : 33 1 45 68 56 35 ; epd@unesco.org

Taj Mahal : un bon investissement



© RHÔNE-POULENC

Une nouvelle jeunesse.

L'une des sept merveilles du monde, le mausolée du Taj Mahal en Inde, inscrit sur la liste du Patrimoine mondial, semblait condamné à la décrépitude. Il est aujourd'hui en voie de guérison. Sauvé. Trois siècles après son édification par l'empereur moghol Shâh Jahân pour son épouse Mumtaz Mahâl, entre 1630 et 1652, ce monument de marbre blanc souffrait des effets des émissions de gaz sulfureux, des émanations de la raffinerie de pétrole et des nombreuses fonderies, briqueteries et manufactures de verre d'Agra et ses alentours, dans l'État de l'Uttar-

Pradesh. Mais aussi de la corrosion des vents de sable, des infiltrations d'eau de pluie en période de mousson, de l'oxydation des éléments métalliques qui fixent les plaques de marbre au mur, des champignons, des pigeons, des essaims d'abeilles... Grâce à la volonté de l'Archaeological Survey of India (ASI), institution indienne chargée de la protection du monument, et avec l'aide de l'UNESCO et de la Fondation Rhône-Poulenc, il retrouve une deuxième jeunesse.

Haute technologie

La rencontre de ces trois volontés coïncide avec l'urgence de sauvegarder cet «*emblème de l'Inde*». La Cour Suprême indienne avait obtenu le déplacement de la centrale thermique d'Agra et la fermeture de 200 fonderies jusqu'à ce que les taux de pollution de l'air aient baissé... Mais pendant que certaines usines fermaient, d'autres ouvraient, car l'industrie est la principale ressource économique d'Agra, avant le tourisme.

Rhône-Poulenc et l'UNESCO ont signé en 1995, explique Caty Forget, déléguée générale de la Fondation Rhône-Poulenc-Institut de France, un accord cadre portant sur des partenariats pour protéger le patrimoine naturel et culturel mondial, et notamment pour responsabiliser les jeunes. Un prototype de mallette éducative a d'ailleurs été lancé sur ce thème, à leur intention.

L'action lancée pour le Taj Mahal se composait d'un programme de trois ans pour sauver ses marbres jaunissants et ses grès rouges qui se désagrègent, d'un projet de recherche pour mettre au point des technologies et des produits d'hydrofugation et de consolidation plus efficaces, ainsi que de la formation de quatre scientifiques indiens en France dans les laboratoires de Rhône-Poulenc, celui du CNRS à Strasbourg spécialisé dans les grès rouges, ainsi qu'au laboratoire central de conservation du ministère de la culture français. *«Nos efforts vont être renforcés par le programme principal de la Banque asiatique de développement (Asian Development Bank), sur l'amélioration des infrastructures industrielles dans la région d'Agra»*, commente Christian Manhart, spécialiste de la sauvegarde du Patrimoine à l'UNESCO, chargé du programme de restauration du Taj Mahal.

Bénéfices

De son côté, la fondation Rhône-Poulenc a financé à hauteur de 237 000 dollars (1,4 million de F) l'ensemble des travaux. *«Ce qui nous intéressait dans le partenariat avec l'UNESCO, c'est sa capacité de mobiliser ses réseaux, poursuit Caty Forget, et au-delà, la volonté de participer au développement économique, culturel et scientifique local, d'affirmer la maturité de la Fondation, sa responsabilité»*.

Sommes-nous entrés dans l'ère des industriels philanthropiques ? *«Non, répond Caty Forget. Il est tout à fait logique que, lorsqu'une entreprise fait du mécénat, elle veuille en retirer quelque chose. Sinon, le mécénat ne serait pas pérenne. Il faut légitimer la dépense d'argent.»*

Quel est alors le bénéfice de cette opération pour Rhône-Poulenc ? D'abord, le mécénat rend l'entreprise sympathique au public et lui permet même parfois de modifier son image en montrant que, même si elle pollue à un endroit, elle nettoie ailleurs. Et puis il touche aux *«grandes valeurs : le respect de l'autre, la sauvegarde du patrimoine, valeurs partagées par tous les salariés quelle que soit leur origine.»* Sans oublier que *«le lancement des travaux s'est accompagné d'une conférence de presse à laquelle 70 journalistes du monde entier ont assisté»*, raconte Christian Manhart. *«Trois chaînes de télévision ont interrogé les partenaires de l'opération, et Star TV, une chaîne d'information asiatique, a diffusé la nouvelle 24 fois en une seule journée»*. La sauvegarde du Taj Mahal s'est avérée très bénéfique pour le rayonnement de l'entreprise. Ce qui est commercialement non négligeable dans un pays qui compte 1 milliard d'habitants et qui s'ouvre aux capitaux internationaux. ●

Cristina L'Homme

Partenaires à armes égales

Dans le cadre de la campagne contre la faim engagée par Netaid, l'UNESCO a réalisé une prouesse en créant son site internet en quatre mois à peine, avec un mini budget. Ce site se voulait plus qu'un simple canal pour faire transiter vers la Fondation Netaid l'argent des «spectateurs» sur internet des concerts de Netaid. L'UNESCO a conçu

organisation. Pour nous, la technologie est un outil, pas un gadget. Nous montrons ce que nous sommes capables de faire avec une obligation de résultat.»

Le projet Netaid, lancé par la société informatique américaine Cisco, a réuni le système des Nations Unies et 1 400 associations autour de concerts à New York, Londres

Netaid en disant que l'événement était devenu une *«foire commerciale»* pour la promotion de la bureaucratie onusienne et de Cisco. Pourtant, dans son allocution à Télécom 99, le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan a déclaré : *«Le site Netaid permettra aux gens, partout, d'aider les pauvres. (...) Cet exemple montre une fois de plus que les Nations Unies et le monde des affaires peuvent avoir des objectifs complémentaires qui se renforcent mutuellement»*.

Dans cette affaire, l'UNESCO n'a pas attendu que ses partenaires privés imposent la règle du jeu, comme l'explique Geneviève Rouchet : *«Nous ne devons pas oublier notre neutralité et notre multilatéralisme, et le secteur privé doit respecter ce que nous avons à offrir : les projets, les partenaires et l'accès aux États membres en toute confiance. Rien de tout cela ne peut se vendre. L'entreprise privée a ses contraintes et nous avons les nôtres, donc il nous faut trouver un moyen terme.»* Les institutions publiques doivent faire preuve du même bon sens et de la même force de frappe marketing que le secteur privé, si elles veulent être traitées par lui à égalité.

A.-L. M.

www.unesco.org/net



Wyclef Jean en concert (Royaume-Uni).

son projet de façon à ce que les internautes puissent choisir exactement la destination de leur argent, une première pour l'Organisation. Maintenant, d'autres agences des Nations Unies lui emboîtent le pas, comme le Programme pour le développement (PNUD). En plus de cet avantage pour les donateurs, le site Netaid de l'UNESCO est bilingue (anglais-français), publie des articles sur la question de la pauvreté et propose à ses visiteurs d'envoyer des «cartes postales électroniques». À la tête d'une équipe motivée, Geneviève Rouchet, point focal de Netaid à l'UNESCO, explique : *«J'ai tenu à préserver la spécificité de notre*

et Genève, le 9 octobre dernier, en utilisant les dernières possibilités techniques. Les spectacles, où se sont produits entre autres artistes Bono, du groupe de rock irlandais U2, l'artiste hip hop Wyclef Jean et David Bowie, ont été diffusés sur internet, à la télévision et à la radio dans le monde entier. La date avait été choisie pour coïncider avec l'ouverture de la Huitième Exposition mondiale des télécommunications à Genève, en Suisse. L'opération n'a pas plu à tout le monde : deux des ambassadeurs de bonne volonté de l'UNESCO, Harry Belafonte et Danny Glover, ont quitté le comité de conseillers de

© REUTERS/MAXPPP/J. CHRISTENSEN

VERS UN CONTRAT MONDIAL

Réunis à l'UNESCO le 6 novembre dernier pendant la Conférence générale, quinze intellectuels de renom débattaient des principaux défis qui se posent au début du nouveau millénaire. L'ancien Directeur général, Federico Mayor, a identifié quatre questions fondamentales : la paix, la pauvreté, le développement durable et ce qu'il a baptisé « *le syndrome du bateau ivre* ». La réponse à ces défis passe par l'élaboration de quatre nouveaux contrats, naturel, culturel, éthique et social. Les articles de ce dossier rendent compte de l'essentiel de chaque table ronde.

La troisième révolution

Chaque année à Cajamarca, au nord du Pérou, les cultivateurs de pommes de terre organisent une fête traditionnelle pendant laquelle ils s'offrent des graines provenant de leurs meilleures récoltes. Cette année, de grandes sociétés internationales étaient présentes à la fête. Elles s'y sont procuré des graines pour les reproduire génétiquement et les commercialiser. Mais on peut douter que les paysans péruviens voient la couleur des profits qu'elles en tireront. Cette anecdote, évoquée par le Péruvien Francisco Sagasti, économiste et président de FORAL, une organisation de développement, pourrait résumer l'esprit des discussions consacrées à « *la mondialisation et la troisième révolution industrielle* ». Les experts réunis par l'UNESCO ont en effet reconnu que si le développement des techno-sciences et l'effacement des frontières sont synonymes de progrès pour quelques-uns, ils sont un facteur supplémentaire d'exclusion pour beaucoup d'autres.

Cinq milliards d'opérations

Pourtant, la mondialisation est bel et bien en marche. Le Turc Ohan Guvenen, directeur de l'Institute of World Systems Economics and Strategic Research, la définit comme « *l'accès généralisé et permanent à tout ce que propose notre monde* ». Ses effets sont nombreux et assez facilement identifiables. « *Ils concernent les rythmes et l'étendue des transports et des télécommunications à l'âge électronique, la circulation des personnes, des marchandises, des modes de production et des modèles socio-politiques*



© SERGE SIBERT/COSMOS

Le Pérou : il fait bon y investir, pas y vivre.

sur un marché en voie d'ouverture plus ou moins réglé, analyse le philosophe français Jacques Derrida.

Les manifestations les plus spectaculaires sont d'ordre technique. Il suffit de rappeler qu'un ordinateur est aujourd'hui capable d'effectuer plus de cinq milliards d'opérations en une seconde pour s'en convaincre. Outil emblématique de cette révolution technologique, l'internet constitue un instrument dont personne ne conteste la pertinence. « *Je regarde les sites de la Banque mondiale ou des Nations Unies pour obtenir de nouvelles données. Je lis le New York Times chez moi, je consulte les 9 millions d'ouvrages de la bibliothèque de Yale* », se félicite Paul Kennedy, professeur à l'université de Yale (États-Unis).

Ces débats font partie des *Entretiens du XXI^e Siècle*, organisés par l'Office de prévision et d'analyse de l'UNESCO.

Mais encore faut-il avoir accès à ces nouvelles technologies. Or, seule 2,4 % de la population est aujourd'hui connectée, soit une personne sur 40. «*Rien qu'aux États-Unis, ajoute le Pr Kennedy, l'ordinateur et le courrier électronique ont amplifié les inégalités sociales, séparant les classes éduquées (principalement les Blancs et les Asiatiques) et les moins éduquées (essentiellement les Noirs)*». Et si en Asie du Sud-Est, seule une personne sur 200 navigue sur le web, ce chiffre tombe à une sur 1000 en Afrique.

Mondialisation à deux visages

Il en va de même sur le terrain économique. De plus en plus d'êtres humains travaillent à la production de biens qui seront vendus non au niveau local mais international. Mais cette évolution ne profite pas de la même manière aux différents acteurs. «*La mondialisation a deux visages très différents selon l'hémisphère d'où on la contemple*», insiste Francisco Sagasti, qui est aussi directeur du programme Agenda Pérou sur les stratégies de développement de la gouvernance démocratique. Le Pérou, justement, vu de l'extérieur, peut apparaître comme un pays très attractif. Les indicateurs macroéconomiques y sont excellents et les placements avantageux. «*Mais les Péruviens ne ressentent*

malheureusement pas les effets de cette santé économique. 50 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté depuis dix ans», explique Francisco Sagasti. Et deux tiers de la main-d'œuvre sont au chômage ou sous employés.

Le pire : ne rien faire

D'une manière générale, le travail, que la mondialisation n'a pas aboli mais déplacé et transformé, est une source importante d'inégalité. «*Une large partie de l'humanité, résume Jacques Derrida, est sans travail mais elle voudrait du travail, plus de travail. Une autre en a trop et voudrait en avoir moins, voire en finir avec un travail aussi mal payé sur ce marché*».

Dans ce contexte, la coopération internationale, seule capable de briser ces nouveaux ghettos à la fois technologiques et économiques, plus qu'une nécessité, est un véritable impératif. «*Bien évidemment, rappelle le Pr Kennedy, il existe une autre possibilité : ne rien faire, laisser croître les inégalités. Un tel choix susciterait inévitablement des mécontentements trop généralisés pour que nous puissions conserver l'espoir d'un monde pacifique. C'est le plus grand défi de l'époque actuelle, nous n'avons pas de temps à perdre*».

Agnès Bardou

La mondialisation, c'est l'accès généralisé et permanent à tout ce que propose notre monde.

Faire la paix avec la nature

L'homme est «*un loup pour l'homme*», déclarait au XVIIe siècle le philosophe anglais John Hobbes, qui imaginait un «*contrat social*» pour régir les relations entre les humains et établir le fondement de l'autorité. En notre fin de XXe siècle, c'est contre la nature et l'environnement que l'humanité est en état de guerre, estime le philosophe français Michel Serres. C'est pourquoi il a formulé l'hypothèse d'un «*contrat nature*», pour redéfinir notre mode de relation avec la nature¹. Ce concept faisait l'objet d'une des tables rondes.

Connaissances incomplètes

La plus grave des menaces qui pèsent sur l'environnement est, selon Thomas Odhiambo, président de l'Université de Médecine tropicale du Kenya, «*l'appauvrissement de la biodiversité*». Pour y remédier, «*le partenariat entre la biodiversité et la biotechnologie doit devenir la quête de tous les scientifiques du monde en développement*» propose-t-il, afin d'améliorer nos connaissances, largement incomplètes. Il insiste sur «*le fait que l'humanité ne peut profiter pleinement de son patrimoine natu-*



© UNESCO/INEZ FORBES

rel que si elle allie les traditions éprouvées de ses ancêtres aux techniques modernes». Il entretient un espoir : que les sites du patrimoine naturel mondial – protégés grâce à l'UNESCO – qui renferment des richesses biologiques remarquables, forment, à terme, «*un réseau exhaustif qui comprendrait tous les écosystèmes forestiers*».

Le lac Te Wahaipounamu en Nouvelle-Zélande, site naturel protégé.

Eux aussi font partie du «contrat naturel». Site protégé de St. Kilda en Écosse, Royaume-Uni.



© UNESCO/ARMELLE DE CREPY

En tant que directeur exécutif du Programme des Nations Unies sur l'Environnement de 1976 à 1992, année du Sommet de la terre à Rio-de-Janeiro, l'Égyptien Mostafa Tolba a suivi de près l'évolution du concept de développement «durable», c'est-à-dire assorti «de la croissance économique, du progrès social et de la protection environnementale».

Renoncer à la maîtrise

Très préoccupé parce que «les conditions pour assurer la démocratie et la justice» sont loin d'être remplies, il recommande, entre autres, que les femmes, les jeunes et les pauvres soient associés aux politiques de développement, il prône une utilisation prudente du génie génétique et la lutte contre l'injustice qui caractérise l'ordre économique international actuel. Il conclut par un appel à la responsabilité politique, déplorant que les engagements environnementaux pris par les chefs d'État à Rio en 1992, et réitérés en 1997, n'aient toujours pas été suivis d'effets.

La thèse du contrat naturel a été développée par Michel Serres pour repenser les termes du contrat social, devenu insuffisant aujourd'hui. En l'absence du philosophe, et avec son accord, Jérôme Bindé, directeur de l'Office d'analyse et de prévision de l'UNESCO, s'est fait ici son interprète.

Première limite du contrat social : tout comme les déclarations des droits de l'homme, il ignore la nature et le monde. L'unité de survie n'est pas, contrairement à ce que croyait Darwin, l'individu reproducteur, ni la lignée, ni les espèces, mais l'organisme dans son environnement. «Il faut proclamer les droits de l'être humain dans son environnement, comme on le fit voici

deux siècles pour un homme sans son environnement», déclare Jérôme Bindé. Autre élargissement nécessaire : alors que le contrat social concerne des sujets présents, le contrat naturel serait aussi conclu «avec des sujets de droit virtuels que sont les membres des générations futures».

Une des idées force avancées par Michel Serres est la nécessité de «maîtriser la maîtrise» acquise par l'humanité, qui, «non réglée, excédant son but, contre-productive, se retourne contre elle-même». Le monde se trouve, ajoute le philosophe, devant une bifurcation de l'histoire : «Ou la mort ou la symbiose». Alors que notre statut actuel est celui de «parasite», qui «condamne à mort ce qu'il pille et qu'il habite», dans un «contrat naturel de symbiose et de réciprocité notre rapport aux choses renoncerait à la maîtrise et à la possession».

Transmission

Enfin, «le contrat naturel est indissociable de l'éthique du futur. (...) Il va falloir, au XXI^e siècle, approfondir la démocratie dans l'espace, en direction d'une gouvernance internationale (...), et dans le temps. Réintroduire la transmission constituera l'axe majeur du contrat naturel» qui devra «préserver les chances des générations futures». À cet égard, Jérôme Bindé estime que «l'appropriation du vivant par le biais de la brevetabilité des inventions du génie génétique» constitue un «péril majeur». Rappelant qu'un autre contrat social, celui de Locke, «interdit l'appropriation du corps de l'autre», il conclut : «la liberté de l'industrie ne saurait prévaloir sur les droits fondamentaux de la personne humaine».

Monique Perrot-Lanaud

1. *Le Contrat naturel*, Michel Serres, éd. François Bourin, 1990.

Tous égaux, tous différents

Un trait fondamental de l'évolution moderne est l'égalité des cultures, devenue un principe indispensable de notre conscience démocratique. Il n'y a plus de hiérarchie culturelle, plus de culture supérieure ou inférieure. C'est le principe historique que la décolonisation a rendu irréversible. Mais ce progrès, où toutes les cultures s'émancipent dans la visée égalitaire d'une même civilisation mondiale, porte en lui une autre charge, la différenciation rebelle de ses origines (...). Ces deux pôles sont la tension même de la modernité». Cette réflexion de la

juriste et philosophe tunisienne Hélé Béji résume le cœur du débat sur «le nouveau contrat culturel».

«La massification dissout dans la foule les visages humains et la part des singularités, remarque Eduardo Portella, ministre de l'Éducation et de la Culture du Brésil. Si l'art et la culture contemporains ont encore quelque chose à dire, c'est le refus de cet assujettissement, la chronique d'un clonage annoncé». (...) «Dans le bruit assourdissant de la société globale de l'information, on peut discerner les incidences autoritaires des régimes dits

démocratiques». De même, pour Alain Touraine, «*la conception proprement capitaliste du monde est unificatrice au même titre qu'une conception théocratique*». Et pour Hélé Béji : «*l'effacement des différences par la technique produit la résistance de leurs diversités intrinsèques*».

Pour le sociologue français Alain Touraine, la revendication actuelle des «*droits culturels*» fait suite à l'affirmation d'abord des droits politiques – avec la naissance des démocraties et du principe d'égalité des citoyens – puis des droits sociaux – avec la naissance du droit du travail et de la protection sociale : «*Aujourd'hui, nous nous trouvons devant un problème similaire. Non seulement nous voulons une démocratie à la fois politique et sociale, mais nous voulons aussi une démocratie culturelle. Ce qui est en cause aujourd'hui, c'est le droit pour tout un chacun de combiner la participation au monde général (à la modernité technico-économique) et la capacité de maintenir, réinterpréter, voire inventer, une ou plusieurs identités*».

Phantasme de pureté

Pour autant, met en garde Hélé Béji, il ne faut pas idéaliser les quêtes identitaires : «*Il peut y avoir dans l'exaltation de ses origines culturelles un phantasme de pureté proche des illusions raciales. La culture n'est pas toujours élégance de l'esprit et tolérance de cœur. Un discours culturel peut aussi avoir pour effet de nourrir toutes sortes de tentations despotiques. L'affirmation de la différence n'est peut-être ici que l'affirmation cachée de sa supériorité*».

Autre danger de la valorisation excessive des identités : «*Si nous n'insistons que sur les différences, prévient Alain Touraine, nous sommes projetés dans le monde de l'incommunication, de l'indifférence, de la pure tolérance. Comment se comprendre si chacun parle une langue différente ?*» Et Hélé Béji interroge : «*Comment fonder un principe commun de reconnaissance entre des droits culturels, inhérents à chaque culture, quand on sait que chacune est à elle-même sa propre juridiction, sa propre norme ? Il y a un hermétisme propre à chaque culture, qui rend inextricable le désaccord ontologique entre elles. Avec la notion de droit culturel, c'est-à-dire de légitimité propre à chaque culture, il y a déjà la non-reconnaissance implicite d'une morale valable pour tous les hommes*».

Pour Hélé Béji, le monde moderne est ainsi déchiré entre son ambition universaliste et ses «*passions culturelles*» : «*Les droits de l'homme et les droits culturels sont exactement contradictoires. Les droits de l'homme se définissent comme des droits naturels, à l'opposé des droits culturels. Le*



«L'égalité des cultures, principe que la décolonisation a rendu irréversible».

© BUJ/GAMMA

principe qui fonde les droits de l'homme est justement d'arracher l'homme à ses déterminations culturelles. (...) Tous les hommes sont libres et égaux en droits, quelles que soient leur origine, leur langue et leur croyance».

Comment surmonter ces contradictions ? Pour Eduardo Portella, «*la relation est la trace principale, identificatrice de la culture. La culture est métisse. Le métis est tout le contraire du clone. Le troisième millénaire sera métis ou ne sera pas*». Pour Alain Touraine, «*nous ne pouvons communiquer que si nous admettons qu'une culture n'est pas une essence, une identité, mais une construction changeante*».

Hélé Béji est plus pessimiste – ou plus réaliste : «*La question de l'équivalence des cultures est confrontée à l'inégalité de fait des forces culturelles en présence. Les cultures modernes, même avec les meilleures intentions du monde, peuvent difficilement éviter d'écraser les anciennes, non pas parce qu'elles leur sont supérieures en intelligence ou en humanité (elles peuvent parfois même être plus stupides et plus inhumaines), mais parce qu'elles sont la culture du présent. Le présent n'est pas meilleur qualitativement que le passé, mais il est là*».

N. K. - D.

La culture n'est pas toujours élégance de l'esprit et tolérance de cœur.

Quelle éthique pour demain?

Le XXI^e siècle sera-t-il éthique ou ne sera-t-il pas ? Ouvrant la table ronde consacrée à «l'éthique du futur et la politique», le philosophe français Edgar Morin constate que la politique se réduit le plus souvent à la *realpolitik* : «*les considérations de puissance et de pouvoir relèguent les considérations éthiques*», au mieux, quand elles ne «*les étouffent pas, ce qui est malheureusement le cas le plus fréquent*». Mais il peut aussi arriver que «*l'éthique se dresse contre le réalisme*». C'est le cas de la dissidence, qui est une «*revendication de justice et de vérité qui semble folie pure*», et de la résistance qui est «*l'utilisation des moyens politiques pour une révolte de caractère éthique*» (le terrorisme, lui, est une dérive anti-éthique de ces moyens). Pour Edgar Morin, «*l'éthique n'est pas nécessairement irréaliste, l'utopie n'est pas seulement l'impossible. La bonne utopie se fonde sur des possibilités non réalisables encore*». «*L'idée d'avenir*» (...) «*est que pour des raisons humanitaires on puisse transgresser certaines règles admises dans la mécanique politique en place*».

«*Le futur n'est pas écrit*», conclut-il, mais nous pouvons lier éthique et politique par le renforcement de la démocratie et l'instauration d'une «*citoyenneté terrestre*» que préfigurent des associations comme Amnesty, Greenpeace ou Médecins sans frontières.

Qu'est-ce que la vie ?

Pour le Japonais Ryuichi Ida, président du Comité international de bioéthique, qui intervenait sur «la bioéthique et l'avenir du vivant», cette question est «*la plus importante pour l'avenir de l'humanité*» car les progrès de la génétique nous obligent à redéfinir ce qu'est la vie. «*La vie humaine, explique-t-il, voire le concept du vivant, sont mis en cause par les avancées des biosciences et des technologies biomédicales*» qui rendent «*floue la distinction entre vie et mort, normal et anormal, juste et injuste*». Pour Ryuichi Ida, le concept de dignité humaine est la clé de voûte d'une bioéthique. Il en rappelle trois principes fondamentaux : «*le caractère sacro-saint de la vie, l'égalité des êtres humains et l'interdiction de la manipulation de la vie humaine*». À ce titre

il s'inquiète de l'utilisation d'embryons comme «*objets de recherche*», susceptible d'entraîner des «*abus*» comme de servir de «*pseudo-justification à l'avortement*». Plus encore, il nous faut trouver «*un concept de dignité du vivant en tant que tel*» qui s'appliquerait au règne animal et végétal. Dans la conception bouddhiste, souligne-t-il, «*toutes les vies ont la même valeur*».

Bioéthique universelle

Pour pouvoir adopter une «*bioéthique universelle*», il faudrait pouvoir dépasser la diversité des sociétés humaines et établir une base commune au concept de dignité humaine, qui est susceptible de trouver une «*expression juridique*» dans les droits de l'homme. La Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme, adoptée par l'UNESCO en 1997, est «*une déclaration dans le domaine de la bioéthique*» qui transcrit et protège «*la dignité du vivant au titre des droits de l'homme*». Plaidant pour un «*nouveau contrat bioéthique*», Ryuichi Ida avertit qu'il ne pourrait se construire «*qu'à travers le débat public d'une société donnée*», et craint que «*les principes de bioéthique soient susceptibles d'être entravés par des intérêts économiques*».

Il revenait à l'économiste britannique Meghnad Desai d'évoquer «*le développement au XXI^e siècle*». Il s'en est pris aux pays du Nord, dont l'aide au développement était assortie d'un certain contrôle politique, paraît aujourd'hui bien minime comparée au flux des capitaux, «*ce qui prouve que le capitalisme peut se montrer plus accommodant que les États*». Par ailleurs, il voit, dans ceux qui veulent conditionner le développement à des avancées sociales, l'expression d'une «*aristocratie ouvrière*» qui s'accroche à ses privilèges. La réalité est simple : «*si les salaires n'étaient pas si bas, il n'y aurait aucun progrès vers l'industrialisation*». Enfin, Lord Desai a plaidé pour un rétablissement du droit : «*les Nations Unies doivent abolir l'asymétrie qui prévaut au sein du Conseil de sécurité, où les cinq pays disposant du droit de veto prennent toutes les décisions. Les pays qui ne font pas partie du club des riches doivent diriger les institutions telles que Bretton Woods, et la prévention du génocide au Rwanda doit être aussi importante que celle du génocide au Kosovo. L'état de droit n'existera que si les pays développés cessent de se lamenter sur leur sort et de malmenner les autres pays.*» ●

A.-L. M.

Les progrès de la génétique nous obligent à redéfinir ce qu'est la vie : le séquençage ADN du chromosome humain 22 a été récemment publié.



© THE SANGER CENTRE, HINXTON, U.K.

“ Les Nations Unies doivent abolir l'asymétrie qui prévaut au sein du Conseil de sécurité. ”



© WILSON/LIAISON/GAMMA

Une éducation dynamique

En surfant sur internet, un jeune pourrait découvrir le mode de fabrication d'une bombe artisanale, peut-être même d'une bombe atomique... Le danger provient du décalage frappant entre l'accès libre à l'information et l'absence d'un sentiment de responsabilité civique dans l'utilisation de cette même information.» Cet exemple, cité par Jeliou Jeleu, philosophe et ancien président de la Bulgarie, illustre la problématique soulevée lors de la discussion sur «le nouveau contrat social et l'éducation pour tous tout au long de la vie : vers une société de la connaissance».

Face à ce déluge d'informations, il faut savoir trouver son chemin et accéder à l'éducation, si l'on ne veut pas voir augmenter les inégalités dans le monde. Car «cette révolution technologique pose la question de savoir ce qui va changer et si tout va changer» souligne Jacques Delors, ancien président de la Commission européenne et ancien président de la Commission internationale sur l'éducation au XXI^e siècle.

Apprentissage continu

L'éducation doit jouer un rôle central et apporter les bases, la lecture, l'écriture, le calcul et l'expression, «sans lesquels il n'y a pas d'égalité de chances», mais aussi la maîtrise des nouvelles données professionnelles et la possibilité de trier dans les informations disponibles. Pour Jacques Delors, elle doit valoriser les potentialités des élèves et leur apprendre à vivre ensemble. En outre, elle doit permettre à ceux qui entrent dans la vie professionnelle à 16 ans de réintégrer le système éducatif à 50 ans : cet «*apprentissage tout au long de la vie*» leur permettra de s'adapter continuellement aux

// *L'avenir appartiendra à ceux qui sauront le mieux créer, transmettre, absorber et appliquer le savoir.* //

modifications qui affectent le marché du travail. Enfin, la diffusion du savoir doit aller de pair avec l'éveil des jeunes au sens des responsabilités morales, qui sont le propre des institutions étatiques, des organisations publiques et de la famille.

Les femmes sont les principales intéressées par ce type d'éducation : dans les pays les moins développés, 40 % d'entre elles n'ont pas même accès à l'éducation primaire, 14 % seulement bénéficient du secondaire et 1,7% atteignent le supérieur (contre 63 % dans les pays développés). Cette situation va «à l'encontre de tous les objectifs d'égalité et de démocratie» lance Fay Chung, directrice de l'Institut de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique. Elle souligne que «dans les pays où l'éducation des femmes est meilleure, on constate une production agricole supérieure.» Et pourtant, dans certains pays africains, elles n'ont pas le droit d'avoir un compte en banque ou d'être propriétaires d'un terrain. «Nous ne pourrions pas dénoncer la sous-représentation des femmes dans les postes de décision tant que les conditions pour les y mener ne sont pas en place», reconnaît-elle.

Troisième secteur

Pour pouvoir réaliser cette éducation à la fois solidaire, dynamique, adaptée et accessible à tous, Jacques Delors souligne le besoin d'une «nouvelle architecture des instances mondiales» associant les pouvoirs publics, les ministères de l'éducation, les organisations patronales et syndicales et le monde associatif. «La nécessité d'un nouveau modèle de développement apparaît, dit-il, pour confirmer la centralité du travail, plus respectueux des temps de l'homme et de ses besoins nouveaux».

Ceci impliquera que se crée un troisième secteur d'activité, à mi-chemin entre le secteur public et le privé, un espace où «l'initiative, la spontanéité, l'imagination et la vie associative pourront jouer pleinement leur rôle». L'avenir appartiendra à ceux qui sauront le mieux créer, transmettre, absorber et appliquer le savoir. C'est en ce sens que l'on pourra parler de «société de la connaissance». Une société en mouvement, participative, pour pouvoir aider à «l'épanouissement de la démocratie».

Dans le cas contraire, si les systèmes d'éducation ne s'adaptent pas, les mutations mondiales risquent d'aggraver les écarts entre pays en voie de développement et pays industrialisés, entre marginalisés et nantis. Car malgré les avancées technologiques et la naissance d'autoroutes de l'information, il existe toujours, rappelle Jacques Delors, «900 millions d'analphabètes dans le monde et 100 millions d'enfants qui n'ont pas accès à l'éducation».

Cristina L'Homme



ÉDUCATION

SPORT : METTRE LA BARRE PLUS HAUT

Surprise : «malgré le développement du sport de haut niveau et des programmes de sport pour tous au cours des dernières années, les possibilités de participation des enfants aux activités d'éducation physique ont fortement diminué». C'est le constat établi par les participants à la 3ème Conférence internationale des ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport (MINEPS III), qui s'est tenue à Punta del Este (Uruguay) du 30 novembre au 6 décembre 1999.

La Conférence a réuni plus de 200 personnes, parmi lesquelles de nombreux ministres et vice-ministres des Sports, qui ont mis l'accent sur l'importance de l'éducation physique et du sport pour la santé et sa contribution à la «cohésion sociale et à la compréhension mutuelle, ainsi qu'à l'intégration des diverses minorités ethniques et culturelles». Ils ont appelé les organisations intergouvernementales et non gouvernementales, les secteurs public et privé et les institutions financières internationales, à se mobiliser pour promouvoir l'éducation physique en tant que partie intégrante de l'éducation permanente. Et ont également mis l'accent sur l'importance du comportement éthique dans le sport, notamment sur la lutte contre le dopage.



© COLOR STOCK/SIPA IMAGE

Le sport, c'est bon pour le corps et pour l'esprit

Les sept leçons d'Edgar Morin

Selon l'éminent penseur français Edgar Morin, il existe «sept savoirs fondamentaux que l'éducation du futur devrait traiter dans toute société comme dans toute culture, sans exclusive ni rejet, selon modes et règles propres à chaque société et chaque culture». Ces sept savoirs sont : les Cécités de la connaissance ; l'Erreur et l'illusion ; les Principes d'une

connaissance pertinente ; Enseigner la condition humaine ; Enseigner l'identité terrienne ; Affronter les incertitudes ; Enseigner la compréhension et, enfin, l'Éthique du genre humain. Les propositions d'Edgar Morin sont réunies dans un essai publié par l'UNESCO, «Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur», diffusé gratuitement.

●●● e-mail à <epd@unesco.org>
ou par fax au 33 1 45 68 56 35.



COMMUNICATION

La bibliothèque d'État russe : coup de jeune

Le programme de l'UNESCO chargé de moderniser la bibliothèque d'État russe vient de lancer le «Courrier russe», un service d'information et de recherche basé sur le réseau internet. Avec ses 40 millions d'ouvrages, la bibliothèque d'État russe est l'une des plus importantes du monde et comprend des milliers de manuscrits rares et des documents uniques d'une valeur inestimable. Commencé en 1994, le programme de modernisation va durer dix ans. Il a pour but de redonner vie aux ressources de la bibliothèque, d'améliorer la gestion, de développer les collections, les produits et les services et de restaurer les locaux.

FEMMES ET MÉDIAS AUTOUR DE LA MÉDITERRANÉE

Plus de 40 femmes journalistes et lectrices d'Algérie, de Jordanie, d'Italie, de France, du Maroc et de Tunisie ont participé au séminaire organisé par l'UNESCO en décembre à Tunis sur le thème «Femmes et médias en Méditerranée». Cette réunion

avait pour but de renforcer les réseaux de communicatrices et de journalistes dans la région. Les participantes ont demandé à l'UNESCO de créer une association de femmes journalistes de la région méditerranéenne.

Afrique : les 50 meilleurs sites web

Un hit parade des 50 meilleurs sites africains sur internet vient d'être établi par Woyaa dans les domaines suivants : éducation, sciences, culture, développement communautaire et information publique. Le site Woyaa est aussi un moteur de recherche spécialisé sur l'Afrique, par thèmes et par pays.

Selon une étude sur la Toile en Afrique menée par Woyaa, le nombre de sites internet créés par des Africains et consultés en Afrique, ainsi que le nombre d'utilisateurs d'internet en Afrique, a augmenté de manière significative en dépit des moyens limités du continent. Toutefois, l'étude souligne que l'infrastructure de base, tout comme la réglementation, les techniques et la culture, sont encore à un niveau minimum.

●●● www.woyaa.com



SUR LE WEB

ÉDUCATION POUR TOUS : PREMIERS BILANS

www.unesco.org/education/efa/index.html

Dix-huit rapports nationaux préparés pour le Bilan mondial de l'éducation sont déjà disponibles en ligne. Quelque 180 pays participent à la plus importante évaluation en profondeur de l'éducation de base jamais entreprise, qui culminera avec le Forum mondial sur l'éducation à Dakar, au Sénégal, du 26 au 28 avril prochains. Dans chaque pays, les équipes d'évaluation, dirigées par un coordinateur national du Programme Éducation pour tous, ont analysé l'évolution de la situation depuis 1990.



CULTURE

L'ART SUR GRAND ÉCRAN

Un film canadien sur la vie de l'artiste Jean-Paul Riopelle, *Riopelle - sans titre 1999, collage*, produit et réalisé par Pierre Houle, a gagné le Grand Premier Prix du XXIII^e Festival international du film d'art et pédagogique (FIFAP), qui s'est déroulé à l'UNESCO du 25 novembre au 7 décembre 1999. Cette année, 62 films de 17 pays avaient été sélectionnés par le jury du FIFAP, une sélection qui «présente un



Musée Guggenheim à Bilbao

véritable panorama culturel» et apporte une «information remarquable» sur la scène de l'art contemporain.

Les autres prix ont été attribués aux films suivants: «The Guggenheim Museum Bilbao, architect : Frank O Gehry» (britannique); «Grand Louvre, derniers mouvements» (français); «Sous les Gallé, la fièvre...» (français); «Le cas Howard Philipps Lovecraft» (français) et «Les chants des promeneurs» (néerlandais).

Chic chinois

La «Chaise aux poissons d'or» est une interprétation moderne, originale et symbolique, de la tradition chinoise vue par Wu Tong. Le designer a obtenu le Grand Prix de 10 000 dollars à l'issue du concours de design le *Chic chinois*, organisé par l'UNESCO et le groupe japonais Felissimo. Un jury international a sélectionné les gagnants parmi les œuvres originales de stylistes et designers de 32 pays, qui ont été exposées en décembre au Musée des nationalités à Beijing (Chine). Parmi les autres gagnants : Chu Yuan (Chine) dans la catégorie mode, Maria Isabel Rueda (Colombie) dans la catégorie accessoires de mode, Dale Firman (Nouvelle-Zélande) dans la catégorie meubles et Takashi Honda (Japon) dans la catégorie accessoires de maison et articles de ménage.

L'exposition sera présentée au siège de l'UNESCO en mars 2000.

SITES NATURELS EN DANGER

Quatre nouveaux sites ont été inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril, qui en compte désormais 27. Il s'agit du Parc national d'Iguaçu (Brésil), mis en danger par l'ouverture illégale d'une route qui coupe le parc en deux, des survols d'hélicoptères

et l'absence d'un plan de gestion du parc ; des Monts Rwenzori (Ouganda), où l'activité de conservation est impossible étant donné l'occupation du site par des rebelles depuis 1997 ; du Parc national de la Salonga (République démocratique du Congo), affecté par les conflits armés, le braconnage et

l'installation d'habitations, et de l'Ensemble monumental de Hampi (Inde), dont l'intégrité est menacée par la construction de deux ponts suspendus et d'une route menant à l'un d'eux.

Ces inscriptions ont été décidées par le Comité du patrimoine mondial lors de sa réunion annuelle à Marrakech (Maroc) du 29 novembre au 4 décembre derniers.

Le Comité a également enrichi de 48 sites la liste du Patrimoine mondial, parmi lesquels 11 nouveaux sites naturels et 35 sites culturels dans 33 pays. Quatre de ces pays figurent sur la liste pour la première fois : l'Afrique du Sud, le Nigéria, Saint-Kitts-et-Nevis et le Turkménistan.

La description des nouveaux sites inscrits peut être consultée sur: www.unesco.org/whc/news/news/011299.htm



Les chutes d'Iguaçu, site en péril et aujourd'hui classé

«Dans certains pays d'Afrique, un enseignant meurt chaque jour du SIDA. L'impact de l'épidémie sur la vie communautaire et sociale et sur le développement économique et humain est considérable et alimente le cercle vicieux de la pauvreté, de la discrimination et de l'exclusion.»

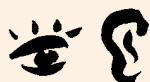
Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO dans son message à l'occasion de la Journée mondiale contre le sida (1er décembre)

«Je pensais, peut-être naïvement, qu'il serait possible d'éduquer les gens assez vite. Je continue de préférer l'éducation à la régulation, mais, de même qu'avec la circulation automobile, cela prend un certain temps avant que les gens comprennent qu'il vaut mieux se comporter correctement.»

Robert Cailliau co-créateur du World Wide Web, sur les règles potentielles pour l'utilisation d'internet

«Encore plus que les autres hommes, les scientifiques ont donc une grande responsabilité. Comme les médecins prêtent le serment d'Hippocrate, chaque scientifique devrait s'engager solennellement à ne jamais faire de recherches conduisant à la destruction de la nature humaine.»

Professeur Luc Montagnier, co-découvreur du virus du sida, in Lettres aux générations futures, www.unesco.org/lettres



AUDIOVISUEL

DANSE DES MAINS

Un documentaire de 68 minutes, réalisé sous le patronage de l'UNESCO, montre les possibilités d'expression qu'offre le langage des signes aux sourds et aux malentendants : pièces de théâtre, poésie, travail sur ordinateurs, sur vidéo... On y découvre à la fois comment des sourds se racontent des histoires, mais aussi où en est la recherche en la matière et comment fonctionnent les établissements scolaires spécialisés. Selon les réalisateurs, le langage des signes est "une langue précise, très complète" qui, lorsqu'elle s'ajoute à la langue orale, permet aux sourds et malentendants de sortir de leur isolement et de participer à la construction de leur société.

La vidéo de *Danse des mains* est disponible en anglais (PAL ou NTSC), français (PAL ou SECAM) et en allemand (PAL) à Etoile Productions, Witikonstrasse 507, CH-8053 Zurich. (tél. 41 1 422 27 10, fax : 41 1 422 27 88).



Danse des mains, un film de Phil Danzer, Peter Hemmi et Enrico de Marco.

© ETOILE PRODUCTIONS, ZÜRICH

Bardes et musiciens du Népal

Népal, rituel et divertissement
 CD *Auvidis/UNESCO*, 1999
 91 FF

Enclavé entre l'Inde et la Chine, le royaume du Népal abrite 23 millions d'habitants répartis en quelque 30 groupes ethniques. L'hindouisme a imposé une division par castes de la société, reflétée par les traditions musicales : les musiciens *Damâi* ou *Jugi* pratiquent une musique surtout instrumentale jouée pour les célébrations, cependant que les bardes *Gâine*

sillonnent les routes avec leur vieille sarangi, relatant des chroniques historiques, commentant l'actualité, chantant des histoires en vers, et vivant des dons du public.

Le CD *Népal, rituel et divertissement* contient des enregistrements réalisés en 1995 et 1996 par la Française Sophie Laurent. Il comprend une vingtaine de pièces illustrant la diversité des langages musicaux : musiques jouées au temple en offrande à la déesse Bhagavati, musiques de mariages et de fêtes ou chansons d'amour chantées par un barde *Gâine*.



SCIENCE

PLUS DE FEMMES EN SCIENCE

La science reste une affaire d'hommes : dans presque toutes les régions du monde, les femmes doivent faire face à de nombreux obstacles qui rendent difficile leur accès aux métiers scientifiques.

Cette situation n'est plus acceptable, ont estimé les participants à la Conférence mondiale pour la Science qui s'est tenue en juin-juillet à Budapest (Hongrie). Par cette exclusion, la moitié de la population ne peut prendre part à la construction du monde, et la recherche scientifique et technologique se prive d'une grande part de créativité.

Les points forts des débats qui se sont tenus à Budapest, ainsi que les rapports des Forums régionaux sur la parité entre hommes et femmes dans la science, viennent d'être publiés par l'UNESCO dans un recueil de 70 pages, *Femmes, science et technologie - Vers un nouveau développement ?*

●●● Diffusion gratuite sur demande au programme Femmes et Science, fax: 33 1 45 68 58 18.



La Conquête de l'âge

Dominique Roger et Jacques le Ribault,
 Éditions UNESCO/COFIMAG,
 1999, 295 FF, 44,97 E

C'est un «beau livre», un superbe album de photographies au format inédit et à la maquette soignée, sur un sujet qui ne fait pas habituellement l'objet d'un traitement esthétique : la vieillesse. «Rendre au Grand Âge les lettres d'une noblesse perdue, recréer la place de l'Ancêtre au cœur de nos civilisations. (...) Montrer par la photographie que le Grand Âge est encore 'un âge à vivre'» pour «modifier le regard des autres» : le pari des auteurs est gagné. Photographies actuelles d'anciens et d'anciennes de toutes les cultures et reproductions de peintures, de gravures et de sculptures se mêlent à des citations littéraires et philosophiques et à des proverbes pour donner une vision globale du «Grand Âge» autour de six thèmes : la raison, l'ancienneté, l'humanité, la sérénité, le savoir et les connaissances. Ce volume vient couronner l'Année internationale des personnes âgées.

- « *Vieillir, c'est sortir progressivement des apparences*» (Goethe, écrivain allemand);
- « *Avec l'âge on s'identifie à d'autres gens, à des animaux, à des arbres. On communique*





LIVRES

plus, on communique presque» (Béatrix Beck, écrivaine française);

• « *Vivre c'est vieillir; c'est-à-dire changer* » (Malek Haddad, écrivain algérien).

Jouets des enfants d'Afrique

Marie-Françoise Delarosière

et Michel Massal,

Éditions UNESCO/Edisud, 1999

250 FF, 38,11 E

Fils de fer, morceaux de bois, chiffons, boîtes de conserves vides... : autant de trésors pour de nombreux enfants d'Afrique, filles et garçons, qui ne connaissent des jouets usinés et impeccables qu'une image, une photo, un souvenir. Leur ingéniosité et leur talent leur permettent de créer de leurs propres mains de véritables merveilles, répliques parfaites de camions, voitures, motos, poupées...

Des jouets qui laissent rêveurs tant les détails et le souci de la finition sont poussés. Marie-



Françoise Delarosière et Michel Massal nous offrent ici un regard à la fois tendre, admiratif et attentif sur la liberté créatrice des enfants africains à travers leurs jeux et leurs jouets fabriqués à partir de matériaux récupérés dans leur proche environnement.

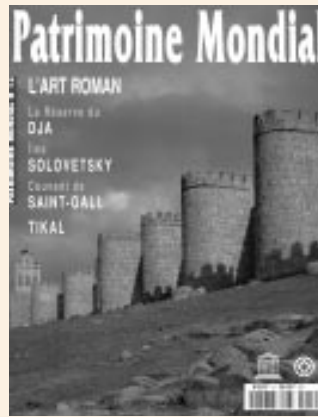


PÉRIODIQUES

Revue internationale des sciences sociales
Le numéro 161 (septembre 1999) de la RISS est consacré aux problèmes nouveaux et extraordinairement épineux que les politiques de santé publique ont à résoudre. Ces problèmes découlent du fossé qui se creuse entre ce qui est médicalement possible et ce qui est économiquement faisable. Il n'est plus possible, si tant est que cela l'ait jamais été, de mettre toutes les ressources de la médecine à la disposition de chaque personne qui tombe malade : c'est infiniment trop coûteux. Chaque jour apporte son lot de choix difficiles à faire pour décider combien de ressources disponibles employer dans chaque cas. Selon quels critères ? Quelles priorités ? Ce sujet n'est pas volontiers abordé de front. Les articles réunis dans ce numéro discutent quelques-unes des questions complexes qui entrent en jeu sur divers plans : de l'éthique à la gestion, en passant par le social, le culturel et l'économique.

PATRIMOINE MONDIAL

Un dossier sur l'art romain ouvre ce numéro 12 de *Patrimoine mondial*. Des centaines de monuments jalonnent le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle entre la France et l'Espagne, et bien d'autres ont été inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, comme la cathédrale de Spire, en Allemagne, ou le couvent du Christ à Tomar, au Portugal. « Une vague d'euphorie collective submergea la chrétienté lorsqu'il apparut que le monde ne prenait pas fin avec le millénaire, écrit le magazine. Le volume des ouvrages réalisés en deux cents ans devait surpasser tout ce que l'Empire romain avait édifié en



six siècles". Les autres articles sont consacrés aux îles Solovestky, sur la Mer Blanche au nord-ouest de la Russie, qui furent l'un des plus importants foyers culturels et spirituels de la Russie ; à la ville ancienne de Galle, qui fut le port principal de l'ancienne Ceylan (aujourd'hui Sri Lanka) ; à Tikal, la plus importante des villes mayas connues à ce jour, et au couvent de Saint-Gall, en Suisse, doté d'une exceptionnelle bibliothèque baroque.

Le Courrier de l'UNESCO

Le numéro de janvier du *Courrier* marque le lancement de l'Année internationale de la culture de la paix. Mohamed Sahnoun, envoyé spécial du Secrétaire des Nations Unies en Afrique, écrit dans son article, « Au Sud, des États affaiblis », que les pays en développement sont encore en train de se construire comme nations – un processus qui a nécessité plusieurs siècles pour le monde industrialisé. Il relève que jusque dans les années 80, ce processus a été freiné par la colonisation, puis par la Guerre froide : « Avant l'indépendance, rien n'était fait pour intégrer les peuples divers vivant à l'intérieur de frontières artificiellement dessinées. Et les puissances coloniales ont même

pratiqué la politique de "diviser pour régner". Il rappelle aussi que "60 % des armes mondiales atterrissent dans les pays en développement". Plusieurs articles montrent en outre comment la Culture de paix peut se traduire en actions : en Chine, une mère se bat pour donner espoir aux autistes ; en Colombie, un jeune homme crée des vidéos pour détourner les jeunes des armes et des drogues. Le rôle de la diplomatie, du dialogue et de la résolution des conflits est aussi examiné : un reportage au Mali décortique les complexités des opérations du maintien de la paix ; un article sur la campagne Jubilé 2000 montre comment une alliance d'églises chrétiennes a réussi à mettre la question de la réduction de la dette du tiers-monde sur l'agenda des pays industrialisés du G-8.



●●● En savoir plus

Les publications et périodiques sont en vente à la Librairie de l'UNESCO au Siège, ainsi que par l'intermédiaire des grandes librairies dans la plupart des pays. Informations et commandes directes par courrier, fax ou internet: Éditions UNESCO, 7 place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP. Tél. (+33 1) 01 45 68 43 00 - Fax (33 1) 01 45 68 57 41. Internet: <http://www.unesco.org/publishing>



ÉDUCATION POUR LA PAIX *Prix UNESCO 1999 de l'Éducation pour la paix, les Mères de la Place de Mai ouvrent une Université populaire pour la formation politique des jeunes.*

L'ÉCOLE DE LA RÉSISTANCE

Il ne peut y avoir de paix sans justice et sans vérité. C'est un credo que des femmes, foulard blanc sur la tête, martèlent sans relâche depuis plus de vingt-deux ans. Depuis que leurs enfants, étudiants, enseignants, avocats, syndicalistes ou éducateurs, ont «disparu» sous la dictature argentine (1976-1983), comme 30 000 autres personnes. Depuis ce jour d'avril 1977 où, après les avoir cherchés en vain pendant des mois dans chaque commissariat, hôpital, caserne ou morgue, quatorze d'entre elles se regroupèrent sur la Place de Mai à Buenos Aires, devant le palais présidentiel. Bravant la terreur, elles s'y retrouvèrent ensuite chaque semaine par centaines, pour demander des informations aux militaires, puis, après la dictature, pour exiger que soient condamnés les tortionnaires et les assassins de leurs enfants. Si aujourd'hui elles marchent

toujours, chaque jeudi, sur la Place, c'est que justice n'a pas été faite. C'est aussi qu'elles ont élargi leur combat et défendent désormais la vie et les droits humains partout où ils sont bafoués.

ALCHIMIE INTIME

L'UNESCO leur a décerné son Prix UNESCO de l'Éducation pour la Paix à la veille de l'ouverture à Buenos Aires, en l'an 2000, de l'Université populaire des Mères de la Place de Mai. «*Si nous voulons construire un monde plus juste et plus solidaire, la culture doit être au service de la formation politique de la jeunesse*, déclare Hebe de Bonafini, leur présidente. [...] *Nous voulons enseigner dans notre université la valeur de la vie, de la parole, des principes et de l'éthique.*»

Mais le prix de l'UNESCO est aussi un hommage à l'extraordinaire révolution accomplie par chacune de ces femmes, qui

ont transmué la douleur la plus privée en une énergie de lutte et une intelligence politique forçant l'admiration, au terme d'une alchimie intime qu'elles baptisent «*socialisation de la maternité*».

«*Catapultées hors de leur cuisine par leur tragédie personnelle*», comme le dit Hebe de Bonafini*, dont les deux fils et la belle-fille sont des disparus, ces femmes au foyer ont dû tout apprendre, tout inventer : à taper à la machine pour rédiger les communiqués de presse, à emporter sur la Place du bicarbonate et de l'eau pour se protéger des gaz lancés par les policiers, et des journaux pour se défendre de leurs chiens, à parler en public, à voyager (toujours par deux), à se donner des rendez-vous clandestins en récitant des prières en public : «*Je vous salue Marie / tel jour / Pleine de grâce / tel endroit / ...*» Ces femmes pour qui, «avant», le monde s'arrêtait

De leur cuisine à la Place, de la Place à l'université.

au bout de la rue, et dont la plus jeune a aujourd'hui 70 ans, sont allées rencontrer les Sans-Terre du Brésil, les Indiens du Chiapas mexicain et le peuple irakien. Dans quantité de pays, elles ont été invitées à témoigner par des militants des droits humains, des intellectuels et des étudiants. Sans oublier les nombreux groupes de Mères qu'elles ont inspirés, de l'Italie (contre la mafia) à la Russie (contre l'envoi des appelés en Tchétchénie), en passant par l'Espagne (contre la drogue), la Palestine, Israël ou l'ex-Yougoslavie (contre la guerre) ou la Turquie et l'Algérie (contre les disparitions).

POUR LES JEUNES

À force d'enquêtes minutieuses, elles ont constitué le plus grand centre de documentation sur les régimes militaires d'Amérique du Sud – ce qui leur vaut, jusqu'à aujourd'hui, de recevoir des menaces de mort et de voir leur local mis à sac. Si elles ont reçu un soutien important de l'étranger, en Argentine elles ont souvent été considérées comme des empêcheuses d'oublier en rond et des gêneuses. Au nom des idéaux de justice et d'égalité que défendaient leurs enfants, les Mères s'impliquent aux côtés des enfants des rues, des chômeurs, des syndicalistes et des étudiants. Les jeunes surtout sont leurs alliés naturels. Avec eux et pour eux, elles ont organisé de gigantesques concerts de «*rock contre l'oubli*» et elles ont ouvert, au printemps dernier, une Librairie, un Café littéraire et un centre culturel, où l'art et la politique se rejoignent dans la même quête de vérité et de démocratie.

Leur Université populaire est l'aboutissement logique de cette démarche. «*Parce que l'utopie n'a pas encore de lieu physique et que la révolution continue d'être un rêve nécessaire, nous, Mères de la place de Mai, nous avons décidé de créer un autre espace de lutte et de résistance, déclarent-elles. (...) Les institutions académiques universitaires existantes produisent de nombreux maillons des chaînes qui nous oppriment.*» Les étudiants obtiendront une licence après trois ans d'études dans des matières comme : Art, Psychologie sociale et psychodrame, Journalisme d'investigation

ou Économie politique et sociale.

La licence «Droits humains et politiques» porte sur «*la formation d'intervenants aptes à agir dans des zones critiques de conflit social. Spécialisation dans les droits des enfants, des femmes, des personnes âgées et en matière de santé publique (y compris mentale), de système pénal et de politique criminelle. Prisonniers politiques et sociaux, minorités. Instruments légaux, recours. Droit des peuples.*»

L'une des priorités des Mères de la Place de Mai reste la lutte contre l'impunité. «*Éduquer pour la paix,*

déclare Hebe de Bonafini, c'est exiger la justice, la prison pour les assassins. C'est ne pas accepter de réparation économique, ni rien de ce que veulent nous donner ceux qui sont au pouvoir, le même pouvoir qui absout les responsables de génocides. C'est ne pas céder, ne pas négocier, ne pas oublier, ne pas pardonner. Éduquer pour la paix, c'est donner la vie pour elle-même, s'engager totalement pour défendre la vie des autres.

La paix est une lutte toujours pour advenir, comme le soleil à l'horizon. Les peintres sont les meilleurs artistes pour représenter le soleil à

l'horizon et la colombe de la paix... Mais la paix peut-elle se peindre ? Peut-elle se photographier ? Peut-elle se toucher ?» ●

M. P.-L.

* Une mère contre la dictature, Hebe de Bonafini, 1999, éd. Descartes & Cie.

●●● Le Prix UNESCO de l'Éducation pour la paix, d'un montant de 25 000 dollars, récompense des actions de sensibilisation et de mobilisation du public. Il a été créé en 1980 grâce à une donation de la fondation de l'industrie navale japonaise.

À QUI PROFITE INTERNET ?

COMMUNICATION *Faut-il réguler internet, et si oui, comment ? Le débat divise les responsables audiovisuels, dont certains posent aussi la question de l'accès universel au web.*

Comment fabriquer une petite bombe artisanale ? J'ai trouvé la formule, ainsi que celles pour des explosifs puis puissants, en entrant simplement «*bombe*» dans un moteur de recherche sur internet. Avec «*sex*», j'ai obtenu une multitude de sites pornographiques, dont certains me demandaient si je voulais me filmer avec ma webcam et rejoindre la série de filles nues proposées à l'écran...

Contrairement aux magazines et vidéos pornographiques ou aux magasins d'armes, la gratuité et l'anonymat du web permettent à n'importe qui d'accéder aux informations et objets les plus divers. La Toile est aussi devenue l'un des sièges du grand banditisme – transferts financiers, hébergement dans des paradis fiscaux et blanchiment d'argent – et

Interpol a développé une cellule spéciale contre le «*cybercrime*».

Réunis à l'UNESCO les 30 novembre et 1er décembre derniers, à l'initiative du Conseil supérieur de l'audiovisuel en France, les représentants d'une soixantaine de pays ont débattu d'une régulation possible d'internet. La rencontre faisait suite aux réunions «*Infoéthique*» lancées par l'UNESCO en 1997 et 1998 et à la réunion sur la pédophilie et le Net de janvier 1999.

COMME
UNE SERRURE

Le débat sur la régulation d'internet divise la communauté internationale. Certains pays, comme les États-Unis, le Canada ou la Grande-Bretagne, sont totalement opposés à l'idée d'une régulation. «*Nous avons choisi de favoriser*



Les autoroutes de l'information ne sont pas ouvertes à tout le monde.

l'innovation plutôt que la régulation», expliquait Jan d'Arcy, Codirectrice du Réseau Éducation-média au Canada. Pour d'autres, dont de nombreux pays du Sud, «*la question n'est pas de savoir s'il faut réguler internet mais comment*», comme l'exprimait Niam Chang Meng, président de

la Singapore Broadcasting Authority. Certains pays, de la Chine à la Tunisie, contrôlent d'ailleurs l'accès à internet dans leur pays, en interdisant l'accès à certains serveurs. Et le Libanais Nasser Kandil, président du Conseil national de l'audiovisuel, demanda expressément à l'UNESCO de ▶

prendre la direction d'une instance de régulation supranationale.

Mais «*qui décidera ce qui est non-désirable ?*» interrogeait Norbert Schneider, président de la DLM, instance de régulation de l'audiovisuel en Allemagne. Les définitions de ce qui est toléré, par exemple en matière de nudité ou de racisme, varient ici et là. Surtout, si certains filtres existent, techniquement un contrôle absolu est impossible, à cause notamment de «*la formidable croissance du réseau*», relevait Jean-Louis Piette, du groupe français Lagardère, holding de communication et de technologie. «*C'est*

comme une serrure, explique Victor Montviloff, de l'UNESCO. Vous pouvez verrouiller, perfectionner la serrure, mais un cambrioleur trouvera toujours le moyen de la faire sauter. Sur le web, c'est aussi ça qui fait avancer la technologie !».

MONOPOLE AMÉRICAIN

Face à cet obstacle technique, les experts en appellent aujourd'hui à l'auto-régulation – effectuée par les producteurs de sites comme par les utilisateurs – et à la corégulation, c'est-à-dire la dénonciation de sites délictueux à des organisations comme Internet

Watch Foundation, en Grande-Bretagne.

Mais, au-delà de la régulation sur le contenu, «*c'est le monopole américain sur le web qui est un problème. Les vraies inégalités sont entre le Nord et le Sud*», explique Philippe Quéau, directeur de la division de l'information et de l'informatique à l'UNESCO : 70 % des sites web sont américains, ainsi que la moitié des internautes. En Roumanie, un PC coûte le même prix qu'aux États-Unis, mais un professeur roumain touche 150 \$ par mois. Au Mozambique, «*beaucoup de gens ont entendu parler d'ordinateurs mais n'en ont jamais*

vu», notait Julieta Langa, présidente du CSCS du Mozambique. Pour Philippe Quéau, la régulation doit concerner «*l'accès universel au web, les politiques tarifaires des télécommunications, le multilinguisme et l'accès à l'information du domaine public*».

Comme il l'expliquait aux participants de la réunion : «*il n'est plus aujourd'hui possible, au vu du développement des inégalités structurelles du réseau internet, de croire aux possibilités auto-régulatrices du marché. Un correctif doit être introduit*».

N. K. - D.

ISTANBUL : RESTAURER LE BÂTI ET LE SOCIAL



© RAPPORT DE RÉHABILITATION DES QUARTIERS DE BALAT ET DE FENER, 1998

À Fener et Balat, beaucoup d'artisans travaillent dans la rue.

PATRIMOINE *Pour une fois, un projet de réhabilitation immobilière devrait bénéficier aux habitants pauvres des quartiers concernés, deux des plus anciens d'Istanbul.*

Fener et Balat, dans le district de Fatih à Istanbul, comptent parmi les quartiers les plus anciens de la ville turque, puisqu'ils datent de bien avant l'époque byzantine. Une partie de ce district fait partie du site du Patrimoine mondial qui englobe les zones historiques de la Corne d'Or. En dépit de leur glorieux passé, ces deux quartiers se retrouvent aujourd'hui dans un piètre état.

Balat, à l'origine quartier juif et Fener, fief des habitants grecs d'Istanbul, ont abrité, tout au long de leur histoire, des communautés relativement prospères et

actives. Mais au fil du XX^e siècle, les habitants les plus aisés ont quitté les lieux et, plus récemment, les industries, notamment maritimes, qui bordaient la Corne d'Or, ont été délocalisées. Cela a gravement affecté le commerce local et contribué à appauvrir encore plus la population. À présent, la plupart de ceux qui vivent à Fener et Balat sont des immigrants des rives turques de la Mer Noire et de la mer de Marmara. «*Quelque 40 % des habitants ne sont ici que depuis dix ans. Ceux qui connaissent l'histoire de ces quartiers ne sont pas ceux qui*

y vivent aujourd'hui,» soupire Nesim Hekim, 84 ans, né et élevé à Balat.

La plupart des 12 000 habitants n'ont pas accès à l'eau courante. Pour se chauffer ils utilisent du bois ou du charbon de lignite, très polluants et nocifs. En l'absence d'équipements

© RAPPORT DE RÉHABILITATION DES QUARTIERS DE BALAT ET DE FENER, 1998



Maisons typiques avec leurs «oriels», fenêtres avancées.

sanitaires et de services de santé, le taux de tuberculose et d'hépatite B chez les jeunes enfants est élevé. La collecte des ordures est aléatoire. Durant les fortes chaleurs de l'été, la puanteur des égouts à ciel ouvert est suffocante. Et, en hiver, les pluies abondantes et l'absence d'un système correct d'évacuation provoquent des inondations importantes. Près d'un cinquième des femmes sont analphabètes et de nombreux enfants abandonnent l'école ou n'y vont plus qu'épisodiquement au-delà de douze ans. De toute façon, les cinq écoles de ces deux quartiers sont très délabrées. Sur les 1 267 bâtiments qui couvrent les 16,2 hectares de Fener et Balat, 21 sont en ruines et 898 nécessitent des réparations importantes.

Pourtant, cet aspect peu engageant cache un paysage urbain unique et plein de promesses. Le tracé des rues forme un réseau bien ordonné, les bâtiments sont peu élevés et les façades offrent des caractéristiques

architecturales intéressantes. Pendant Habitat II, la conférence des Nations Unies qui s'est tenue à Istanbul en 1996 et a reconnu le droit au logement comme un des droits de base, les gouvernements s'étaient engagés en faveur de politiques urbaines qui respectent les droits sociaux et l'environnement sans freiner les activités économiques, et qui associent la population aux décisions municipales.

C'est alors qu'est né, pour Balat et Fener, un projet de réhabilitation de plusieurs millions de dollars, conçu par le Centre du Patrimoine mondial de l'UNESCO, avec la Communauté européenne, la municipalité de Fatih et l'Institut français d'études anatoliennes. Objectif : recréer une communauté viable et active, améliorer les conditions de vie des habitants tout en protégeant le patrimoine culturel des quartiers, par la rénovation de l'habitat, la fourniture d'équipements et de matériel éducatif pour les écoles et la création d'un centre de soins et de planning familial. Des formations sont proposées aux jeunes dans des spécialités qui leur permettront de profiter des emplois créés par la réhabilitation du quartier (dans la construction et la restauration par exemple). Enfin, les infrastructures de base seront fournies (égouts, adduction de gaz et d'électricité, collecte des déchets).

INQUIÉTUDES

Une étude de faisabilité menée sur place a démontré que *«la majorité des boutiquiers et des commerçants sont prêts à soutenir le projet de réhabilitation. Certains ont d'ailleurs déjà créé une association dans le but d'améliorer l'environnement urbain.»* C'était il y a deux ans. Aujourd'hui, les habitants s'inquiètent : *«Des promesses ont été faites, les commerçants et*

les habitants étaient très enthousiastes. Mais il ne s'est rien passé de concret,» résume Mehmet Genc, un quincaillier de Balat.

Le projet est effectivement en retard. Les 7 millions de dollars votés par l'Union Européenne l'an dernier n'ont toujours pas été débloqués. Pendant ce temps, pour entretenir l'enthousiasme de la population, l'UNESCO, grâce à des dotations du gouvernement français, du Fonds pour le patrimoine mondial et de la municipalité de Fatih, a restauré l'un des bâtiments, devenu la Maison du Patrimoine, un centre communautaire d'information et de conseil, ouvert à la population.

PAS D'EXPULSIONS

L'un des plus gros problèmes est de s'assurer que la réhabilitation de la zone ne se traduira pas par l'expulsion des locataires les plus pauvres. L'embourgeoisement des centres historiques est un phénomène bien connu : une fois un quartier ancien remis à neuf, il attire les gens aisés et les prix s'envolent, obligeant les bas-salaires à s'en aller. Mais Nurdane Çağlar, l'urbaniste qui dirige l'équipe de la Maison du Patrimoine, déclare : *«Le projet consiste autant à faire de la 'restauration sociale' que de la 'restauration immobilière'»,* et elle assure que le maintien des habitants dans leurs foyers est une priorité. Ainsi, les propriétaires qui veulent obtenir des financements ou des prêts à bas taux pour leurs travaux doivent s'engager à conserver les locataires actuels pour une période déterminée. En cas de vente, les locataires en place conservent leur droit d'occupation.

Une coopérative réunissant propriétaires et locataires doit être créée afin de veiller au respect de ces conditions, en étroite collaboration avec une équipe d'experts qui comprend un

urbaniste, un économiste, un ingénieur, un architecte spécialisé en restauration et un conseiller juridique. Ils sont chargés de travailler avec les commerçants locaux pour s'assurer de la qualité des travaux, un aspect du projet particulièrement important après le tremblement de terre de l'été dernier en Turquie, qui a mis en évidence la mauvaise qualité des constructions : les entrepreneurs, pour avoir voulu faire des économies au détriment de la sécurité, ont été tenus pour responsables de l'effondrement de pâtés



Parmi les richesses architecturales, les entrées de portes.

entiers d'immeubles et de la mort de centaines de personnes.

Si la restauration de Fener et Balat décolle à petite vitesse, les fondations du projet sont posées pour que ces quartiers deviennent exemplaires de ce genre d'opération. *«Les habitants qui sont partis ne reviendront pas, commente Léon Brudo, un vendeur de tissus né à Balat, mais pour les autres, qui ont passé ici toute leur vie, l'espoir de voir le quartier retrouver sa beauté d'antan est en lui-même magnifique.»* ●

Inci Hüküm à Istanbul avec S. W.

© RAPPORT DE RÉHABILITATION DES QUARTIERS DE BALAT ET DE FENER, 1998

Dans le prochain numéro:

TOURISME : UNE VUE ÉLARGIE

DÉSARMER L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE



calendrier de l'UNESCO

Du 14 au 16 février

ÉDUCATION POUR TOUS

Les cinq agences qui soutiennent l'initiative mondiale «Éducation pour tous» – Banque mondiale, FNUAP, PNUD, UNESCO, UNICEF – réunissent leur comité directeur annuel au Siège, avant le Sommet de Dakar en avril.

Du 14 février au 3 mars

PICCOLO, SAXO ET COMPAGNIE

Au Siège, exposition d'instruments de musique à vent en hommage à Antoine Joseph Sax, dit Adolphe Sax, créateur en 1838 du saxophone, organisée par l'Association internationale du personnel de l'UNESCO.

Du 22 au 25 février

JEUNES, DROITS HUMAINS ET SIDA

Conférence au Siège : des experts et des jeunes travaillant sur le terrain viendront expliquer comment combattre l'exclusion et favoriser l'intégration des jeunes infectés par le virus mortel.

Du 28 février au 17 mars

MASQUES GRECS

Au Siège, exposition de masques grecs organisée par la Délégation de la Grèce auprès de l'UNESCO.

1er mars

ARTS, ARMÉNIE

Dans le cadre d'une série de conférences sur l'art, une journée au Siège sur l'art d'Arménie, apparenté à l'art copte et byzantin.

8 mars

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

Du 11 au 17 mars

CONGRÈS MONDIAL DE L'EAU

À Melbourne (Australie), Xe congrès mondial de l'Association internationale des ressources en eau, partenaire de la Division de l'hydrologie.